

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 15 (1957)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

### Les Sociétés d'investissement en droit français et comparé<sup>1</sup>

Au cours de ces dernières années, les «investment trusts» ont fourni la matière à un nombre croissant d'ouvrages, notamment en anglais et en allemand. Les publications en français ont été moins nombreuses et plus fragmentaires, et il manquait en tous cas un ouvrage de synthèse sur l'évolution des investment trusts en France et sur les problèmes multiples que pose cette forme de placement dans ce pays. Cette lacune est désormais comblée par la récente publication du travail remarquable d'un jeune juriste français de Nancy.

Le fait que l'idée du placement collectif était relativement peu répandue en France a été le point de départ de ce travail. Car, abstraction faite d'un mouvement en faveur des sociétés de placement vers la fin des années vingt, il n'existe jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale aucun organisme de placement collectif. L'absence de telles institutions semble due surtout à la psychologie de l'épargnant français qui répugne au placement collectif, et à l'obstacle que constituait la double imposition.

Des circonstances particulières sont à l'origine de l'investment trust en France. En effet, l'Etat français était devenu, après la libération, propriétaire d'un important portefeuille de valeurs mobilières qui lui avaient été remises par les entreprises en règlement de l'impôt de solidarité nationale. Le marché des capitaux français étant à l'époque dans l'impossibilité d'absorber une quantité aussi considérable de titres, le Trésor fut amené à en confier la gérance à la Société Nationale d'Investissement, créée en 1949 en vertu de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 — amendée ultérieurement — portant sur le statut des sociétés d'investissement. Quant aux sociétés privées, elles ne commencèrent à voir le jour qu'en 1952, après que le décret du 30 juin de la dite année leur eût accordé les mêmes exonérations fiscales qu'aux sociétés nationales en ce qui concerne les revenus et les plus-values réalisées sur les ventes de titres.

Les sociétés privées ne se sont toutefois pas propagées rapidement, ce qui doit être attribué au fait qu'elles appartiennent aux fonds de placement à capital fixe, c'est-à-dire à la catégorie des «closed-end-funds». Ainsi que le relève très justement l'auteur, la fixité du capital comporte différents inconvénients et dangers. C'est ainsi, par exemple, que pour bénéficier des exonérations fiscales, elles doivent avoir un capital minimum de 750 millions de francs. Il est clair que seuls des groupes financiers puissants sont à même de réunir les fonds nécessaires à la création de telles sociétés et que cela n'est pas sans risque du fait que ces groupes pourraient poursuivre des intérêts particuliers.

<sup>1</sup> JEAN-PATRICE SENN, Dr en droit : *Les Sociétés d'Investissement en droit français et comparé*. Préface de M. R. Roblot, Doyen de la Faculté de Droit de Nancy. Thèse Nancy 1956. 298 pages, 8 tableaux. Ouvrage ronéotypé. Nancy, chez l'auteur, 15 rue de la Ravinelle.

Et cela est si vrai que plusieurs sociétés ont été fondées surtout pour des raisons d'ordre fiscal, et qu'un nombre restreint seulement de parts (actions) ont été offertes au public, ce qui évidemment va à l'encontre du placement collectif, dont l'objectif est précisément la diffusion aussi large que possible des actions dans le public. D'ailleurs, la fixité du capital constitue en elle-même un obstacle à une large diffusion des actions, obstacle auquel, il est vrai, on peut obvier par des augmentations du capital social des sociétés ; mais ces augmentations sont liées à des formalités légales et statutaires et entraînent des frais non négligeables.

Pour l'auteur, le seul moyen capable de favoriser le développement du placement collectif en France résiderait dans l'introduction de fonds de placement à capital variable, c'est-à-dire de fonds ouverts ou « open-end funds » qui, en raison de la variabilité de leur capital, permettent le mieux de rallier les petits épargnants et de réaliser la mission à la fois économique et sociale de ces organismes de placement. L'auteur consacre une bonne partie de son étude à rechercher les moyens propres à faciliter l'introduction et le développement en France des fonds de placement du type « open-end ».

Dans une introduction générale, méthodique et très bien charpentée, l'auteur donne une vue d'ensemble sur le développement historique des fonds de placement dans les divers pays. La première partie est consacrée à une analyse des sociétés d'investissement françaises en ce qui concerne leur régime juridique, la structure de leur capital, leur politique de placement et leur régime fiscal, l'auteur se livrant dans chaque cas à des comparaisons avec les Fonds, notamment du type « closed-end », existant à l'étranger.

La seconde partie traite de la question des fonds de placement à capital variable et du problème de leur introduction en France. L'auteur examine très à fond, à la lumière des expériences faites à l'étranger, si ces fonds de placement « open-end » devraient être constitués sous la forme de sociétés, c'est-à-dire en entité juridique, sous la forme de « trusts » ou encore d'organismes ayant le caractère de copropriété. Il arrive à la conclusion que dans l'état actuel de la législation française, aucune de ces formes n'est réalisable, et que le développement des fonds de placement du type « open-end » reste subordonné à une modification du droit des sociétés en France. Sa préférence étant pour la forme de la société à capital variable, il préconise notamment un assouplissement de la règle de la nominativité imposée aux actions de sociétés à capital variable et un abaissement de la limite minimum du capital des sociétés privées d'investissement.

L'ouvrage de M. Senn se distingue par son abondante documentation et sa valeur de synthèse en matière de droit comparé, ainsi que par ses qualités d'exposition qui en rendent la lecture agréable et en facilite la compréhension. Théoriciens et praticiens le liront avec profit.

HERIBERT WOLFENSBERGER.

### L'évolution du revenu agricole<sup>1</sup>

Il s'agit d'une thèse de doctorat, ce qui explique les qualités et les défauts de l'ouvrage. La documentation est très abondante : statistiques et tableaux nombreux ; familiarité avec les bons auteurs anciens et modernes ; intelligence des questions actuelles, que le public averti désire connaître ; connaissance des ouvrages et articles les plus récents. Le plan est logique : des faits aux causes et aux remèdes — ou si l'on veut, de l'économie à la sociologie, puis à la politique. On connaît bien des aspects de l'économie agricole, et des plus importants, en refermant le livre. Il laisse pourtant une impression d'inachevé. Négligences de style et de présentation. Tendance fréquente à donner le document brut, en laissant le lecteur interpréter, ou les différentes formules statistiques, en laissant le lecteur choisir. Peu de liaisons entre les phénomènes décrits, faute de méditation. Recherche de l'effet oratoire et exagération moderniste, comme si le problème du développement économique ou celui de la faim dans le monde se posait pour la première fois. En voici quelques exemples. « L'abolition des « corn laws » n'a eu que des effets limités par rapport à ceux de l'arrivée des blés américains... » N'est-ce pas l'abolition qui a provoqué l'arrivée, avec le délai nécessaire, par suite de nouvelles perspectives pour les agriculteurs ? « Il est singulier que la part des propriétaires soit d'autant moins importante que la proportion des terres louées est plus forte. » (p. 210). Est-ce si singulier ? Le grand propriétaire est taxé, le petit ne l'est pas, donc le revenu *net* de la classe des grands propriétaires anglais est plus faible que celui de la classe des petits propriétaires français ou américains. « Il est paradoxal de constater que l'effondrement des rentes n'a guère atteint la valeur vénale de la terre... » (p. 211). Les différences de taux d'intérêt, élevé en France, bas en Angleterre, expliquent le rapport différent revenu-capital.

Après ces imperfections, signalons le déroulement des questions traitées, pour donner une idée de la richesse de l'ouvrage. D'abord est examiné le déclin relatif du revenu agricole dans les économies développées, en France et dans six pays étrangers, trois industriels et trois agricoles. Les causes sont ensuite analysées : décroissance relative des dépenses alimentaires et accroissement de la part des intermédiaires et « finisseurs » de produits agricoles. Puis sont mesurées la décroissance de la population agricole et celle du revenu agricole au cours de la croissance des économies complexes. Ce revenu est divisé entre différents groupes sociaux : salariés, exploitants, propriétaires absentéistes. Il est divisé d'autre part entre diverses unités économiques : petites et grandes exploitations. Enfin se pose le problème politique : la défense de ce revenu, qui tend à diminuer, par la lutte des groupes sociaux. Une annexe statistique reproduit un certain nombre de discussions terminologiques et statistiques. Faut-il compter l'autoconsommation aux prix-production ou aux prix de détail ? Que comprend le secteur agricole ? Revenu produit ou revenu distribué ?

---

<sup>1</sup> MARC LATIL, Agrégé des Facultés de Droit : *L'évolution du revenu agricole*. Centre d'études économiques. Librairie Armand Colin. Paris 1956. 1 vol. de 378 pages.

Telle qu'elle est, cette thèse peut rendre de grands services aux économistes ruraux et à tous ceux qui s'intéressent au problème de la répartition. Dans sa préface, M. Jean Marchal déclare que M. Latil ne s'en tiendra pas là. Mais son premier ouvrage est déjà d'un grand prix.

JEAN VALARCHÉ.

### Technique comptable<sup>1</sup>

L'époque où la tenue des livres de comptabilité était une sinécure et où le comptable était un rond-de-cuir est bien révolue. Sans doute il a toujours existé de grands comptables qui ont assuré le succès de leurs compagnies ; le règne des Médici nous en donnerait maints exemples. Mais de nos jours la lutte est si serrée dans le monde des affaires, que rien ne peut être laissé au hasard dans l'administration de l'entreprise. La comptabilité dont l'importance était souvent mineure au xixe siècle encore, quel que soit le secteur économique envisagé, retient actuellement à juste titre l'attention de tous les chefs d'entreprise. Au fur et à mesure que les opérations sont plus vastes et plus complexes, la connaissance de la comptabilité s'impose non seulement à ceux qui sont appelés à tenir les livres de comptes, à dresser des bilans, à organiser un service financier, mais aussi à tous les directeurs. Parmi ces derniers, ceux qui ont une formation économique le savent bien ; on peut seulement regretter que les ingénieurs qui assument de grosses responsabilités dans l'industrie ne connaissent pas mieux les problèmes comptables. Il faut donc se réjouir de la récente parution d'un manuel de technique comptable dont les auteurs n'ont rien négligé pour répondre aux besoins des élèves du degré supérieur des Ecoles de commerce, des Cours supérieurs pour employés et à ceux du monde des affaires et des étudiants se spécialisant dans la voie commerciale et industrielle. La pratique trouve dans cet ouvrage une place aussi importante que la théorie et c'est en quoi un tel manuel est appelé à rendre les plus grands services à ceux qui se donneront la peine de le consulter ou de l'étudier plus à fond.

Au nombre des chapitres qui nous paraissent devoir rencontrer un intérêt plus particulier, nous mentionnerons les plans comptables et leurs applications, la comptabilité à décalque qui s'est à tel point généralisée que sa connaissance est devenue indispensable, les opérations traitées en monnaies étrangères, les transformations d'entreprises individuelles et de sociétés, les affaires immobilières. Le dernier chapitre porte sur la comptabilité industrielle et retiendra tout particulièrement l'attention du lecteur qui trouvera exposées avec toute la clarté désirale les méthodes d'établissement des prix de revient illustrées par d'excellents schémas.

« Technique comptable » tient compte des récentes améliorations apportées dans la tenue des comptes et propose pour chaque question étudiée un certain nombre de problèmes gradués. Cet ouvrage est appelé à rencontrer une large audience, méritée par ses qualités d'exposition et son incontestable actualité.

J. GOLAY.

---

<sup>1</sup> L. BENOIT, R. CHEVALLEY, R. MORIGGIA : *Technique comptable*. Editions Payot, Lausanne 1956. 338 pages.

**Revue internationale du Travail**

(Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise et espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau international du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel : Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B.I.T. sur demande adressée au Bureau international du Travail, Genève.

---

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- CHABERT ALEXANDRE : *Structure économique et théorie monétaire*. Ed. A. Colin, Paris 1956, 295 p.
- CHARDONNET JEAN : Une œuvre nécessaire : *L'industrialisation de l'Afrique*. Ed. Droz, Genève 1956, 126 p.
- DEBIEN GABRIEL : *Etudes Antillaises XVIII<sup>e</sup> siècle*. Ed. A. Colin, Paris 1956, 186 p.
- DE LA HORBE FLORIAN : *Guide-âne de politique internationale. — De Machiavel à Gribouille*. Ed. du Mont Pagnote, Paris 1956, 132 p.
- DUTTWEILER GEORGES : *Nouveau dictionnaire pratique de correspondance commerciale et privée*. Ed. Générales S. A., Genève 1956, 400 p.
- FOLLIET EDOUARD : *Le contrôleur dans les Sociétés anonymes*. Ed. Librairie de l'Université Georg & Cie S. A., Genève 1957, 75 p.
- FREYMOND JACQUES : *Aspects de la guerre politique*. Ed. Rencontres suisses, Lausanne 1956, 32 p.
- FYOT J.-L. et CALVEZ J.-Y. : *Politique économique régionale en Grande-Bretagne*. Ed. A. Colin, Paris 1956, 295 p.
- GRUNER ERICH : *Die Wirtschaftsverbände in der Demokratie*. Ed. Eugen Rentsch, Zurich 1956, 131 p.
- IMHOF A. : *La Profession de technicien*. Ed. Ass. patr. ssse constr. mach. et ind. en métal., Zurich 1956, 27 p.
- LATIL MARC : *L'évolution du revenu agricole*. Ed. A. Colin, Paris 1956, 378 p.
- VON MISES LUDWIG : *Le chaos du planisme*. Ed. Génin, Paris 1956, 136 p.
- ROOSA ROBERT-V. : *Federal Reserve Operations in the money and Government Securities markets*. Ed. Fed. Bank Res., New York 1956, 108 p.
- SENN JEAN-PATRICE : *Les Sociétés d'Investissement en droit français et comparé*. Nancy 1956, 318 p.

WIDMER ROBERT : *Die Entwicklung des französischen Handelsbankwesens nach den zweiten Weltkrieg*. Polygraphischer Verlag A.-G., Zurich 1956, 283 p.

PUBLICATIONS :

- A. S. U. A. G. : *Société générale de l'Horlogerie suisse S. A.* — Historique publié à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire 1931-1956. 147 p.
- BUREAU FÉDÉRAL DE STATISTIQUE : *Subventions fédérales et parts légales 1954*. Berne 1956, 72 p.
- CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE POUR LA SUISSE : *Mémento économique franco-suisse 1957*. Ed. Imprimerie Centrale S. A., Lausanne, 198 p.
- O. E. C. E. : *La Coopération économique européenne*. Septième rapport établi pour le Conseil de l'Europe. Paris 1956, 73 p.
- *Organisation du marché des fruits et légumes en Europe*. Paris 1956, 353 p.
- *Les raisons humaines dans l'industrie*. Paris 1956, 260 p.
- *Revue de la mesure et de la productivité*. № 7, novembre 1956. Paris 1956, 45 p.
- *1956 Situation et problèmes de l'économie en Autriche et en Suisse*. Paris 1956, 21 p.
- *1956 Situation et problèmes de l'économie au Canada et aux Etats-Unis*. Paris 1956, 30 p.
- *1956 Situation et problèmes de l'économie française*. Paris 1956, 21 p.
- *1956 Situation et problèmes de l'économie italienne*. Paris 1956, 17 p.
- *1956 Situation et problèmes de l'économie des Pays du Benelux*. Paris 1956, 29 p.
- *Titane zirconium et autres éléments d'importance croissante pour l'industrie*. Paris 1956, 131 p.
- *Union européenne de paiements*. Sixième rapport annuel du Comité de direction. Paris 1956, 63 p.
- *Valeur agricole des engrains phosphatés produits selon des procédés économisant l'acide sulfurique*. Paris 1956, 93 p.
- O. N. U. : *L'acier et les matériaux de remplacement*. Genève 1956.
- *Bulletin annuel de statistique de l'énergie électrique pour l'Europe*. Vol. 1. Genève 1956, 39 p.
- *Bulletin économique pour l'Europe*. Vol. 8, № 2. Genève 1956, 92 p.
- *Bulletin des stupéfiants*. Vol. 7, № 3-4. Genève 1956, 78 p.
- *Bulletin trimestriel de statistique de l'acier pour l'Europe*. Vol. 7, № 3. Genève 1956, 119 p.
- *Bulletin trimestriel de statistique du logement et de la construction pour l'Europe*. Vol. 4, № 1. Genève 1956, 123 p.
- *Electrification rurale*. Vol. 1. Genève 1956, 128 p.

- O. N. U. : *Le marché européen de l'acier en 1955.* Genève 1956.
- *Progrès accomplis et politiques suivies en matière de logements en Europe.* Genève 1956, 74 p.
- *The new atomic age.* New York 1956, 40 p.
- *Le revenu et les dépenses de l'agriculture dans certains pays d'Europe.* Deuxième rapport 1950-53. Genève 1955, 245 p.
- *Yearbook of the United Nations 1955.* New York 1956, 556 p.
- UFFICIO CANTONALE DI STATISTICA : *Annuario statistico del Cantone Ticino 1955.* Bellinzona 1956, 472 p.